

# Retour d'expérience du Plan bleu : faciliter l'adhésion des habitants et des professionnels à travers la concertation

Adèle Colvez  
Conseil général du Val-de-Marne



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# Elaboration du Plan bleu du Val-de-Marne: Le dispositif de concertation

Séminaire mixte  
chercheurs/praticiens

Comment mobiliser l'action publique  
pour la mise en œuvre  
de la Trame verte et bleue ?

## Etape 1 – Préparation de la concertation (dec 2006-avril 2007)

## Etape 2 – Première phase de la concertation (juin 2007 – février 2008)

- Ateliers thématiques des professionnels de l'eau
- Table ronde des habitants

## Etape 3 – Deuxième phase de la concertation (avril-novembre 2008)

- Trois ateliers de concertation réunissant habitants et professionnels de l'eau

## Etape 4 – Finalisation et adoption du Plan bleu (janvier-juin 2009)

Festival de l'Oh!  
2007

Débat public  
à l'UPEDD

Festival de l'Oh!  
2008

Débat public  
à l'UPEDD

Festival de l'Oh!  
2009



## Mise en œuvre : Une philosophie de travail issue directement de la concertation

Séminaire mixte  
chercheurs/praticiens

Comment mobiliser l'action publique pour la mise en œuvre de la Trame verte et bleue ?

Mettre en œuvre ensemble

Privilégier les échanges, la mutualisation, et la concertation

Créer des outils partagés, utiles à tous

- Appropriation par tous des objectifs affichés dans la Charte

- Identification des actions « opérationnelles » menées par les différents acteurs de l'eau qui contribuent à la mise en œuvre du Plan d'actions « Plan bleu »

- Mobilisation des acteurs autour d'actions fédératrices (synergie)

- Des actions-phares ayant leur propre dynamique

- Mise en place d'un Comité de Suivi, qui réunit l'ensemble des signataires de la Charte de l'eau

- Mise en place de commissions thématiques, groupe « Projets », groupes de travail, en fonction des besoins

- Mise en place d'un Plan de Communication adapté

Un chantier Plan bleu  
« Bi-eau-diversité »  
Réflexion partagée sur une déclinaison départementale de la Trame verte et bleue



MINISTÈRE  
DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT